

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 6 septembre 2022 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT-DENIS (93)**

36 – 40 – 48 et 50 rue Auguste Poullain et 2 rue Gaston Dourdin

Au 36 rue Auguste Poullain

LOT N°624 : APPARTEMENT au 14^{ème} étage du bâtiment 3 comprenant : séjour, 3 chambres, salle de bains, WC, cuisine et LOGGIA.

LIBRE

LOT N°553 : CAVE

LOT N°60 : PARKING

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** de la Résidence **LES MOULINS** sise à **SAINT DENIS (93), 36/40 et 50 rue Auguste Poullain**, pris en la personne de son syndic, la société **SABIMMO**, dont le siège social est à **SAINT DENIS (93), 01 rue Gabriel Péri**, ayant pour Avocats la **SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE A PRIX : 40.000 € (QUARANTE MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 4.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à **LES PAVILLONS SOUS BOIS**, le 15 juillet 2022. Signé la **SCP DOMINIQUE - DROUX & BAQUET**, Avocats.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ A la **SCP DOMINIQUE - DROUX & BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) **LES PAVILLONS SOUS BOIS**, **TEL. 01.48.47.43.47**.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

▶ Sur les lieux où une visite sera organisée le **mardi 30 août 2022 de 8h30 à 9h00**

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr ; www.avoventes.fr